

17 avril 2018

## **La période de mise en candidature et d'inscription des annonceurs tiers commence le 1<sup>er</sup> mai pour les élections municipales 2018 de Brampton**

BRAMPTON, ON – Le 1<sup>er</sup> mai 2018, le bureau du secrétaire municipal de la Ville de Brampton commencera à accepter les mises en candidature et l'inscription des annonceurs tiers pour les élections municipales 2018 de Brampton.

La période de mise en candidature commence le 1<sup>er</sup> mai et se termine le 27 juillet 2018 à 14 h.

La période d'inscription pour les annonceurs tiers commence le 1<sup>er</sup> mai 2018 et se termine le 19 octobre 2018.

Une présentation sur les lignes directrices générales pour les candidats et les annonceurs tiers est disponible sur le [site Web](#) de la Ville.

### **Candidats**

La Ville accepte des mises en candidature pour les postes suivants :

- Maire/Mairesse
- Conseiller régional/Conseillère régionale
- Conseiller municipal/Conseillère municipale
- Conseiller scolaire/Conseillère scolaire pour :
  - le Peel District School Board
  - le Dufferin-Peel Catholic District School Board
  - le Conseil scolaire catholique MonAvenir (autrefois le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud)

Les mises en candidature pour le poste de conseiller scolaire/conseillère scolaire pour le Conseil scolaire Viamonde seront acceptées par la Ville de Mississauga au 300 City Centre Drive, Mississauga, pendant les heures d'ouverture normales.

En 2018, pour la première fois, le président ou la présidence de la Région de Peel sera élu par un scrutin général. Les mises en candidature pour ce poste seront acceptées par la Région de Peel, au 10 Peel Centre Drive, Brampton, pendant les heures d'ouverture normales.

[Les formulaires de mises en candidature et les trousseaux d'information pour les candidats](#) sont maintenant disponibles en ligne, et des copies imprimées seront disponibles sous peu au bureau du secrétaire municipal à l'Hôtel de Ville de Brampton. Les formulaires doivent être déposés en personne (ou par un agent) pendant les heures normales d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, du 1<sup>er</sup> mai jusqu'à 14 h le 27 juillet 2018.

Au moment du dépôt, les frais (200 \$ pour le poste de maire, 100 \$ pour tous les autres postes) doivent être payés comptant, par carte de débit, par chèque certifié ou par mandat. Les candidats doivent fournir une preuve de nom et d'adresse admissible. Seuls les originaux des documents seront acceptés : les télécopies ou autres versions électroniques ne sont pas permises. Tous les candidats potentiels doivent déposer leur déclaration de candidature et leur formulaire d'appui de la mise en

candidature avant de recevoir des contributions pour leur campagne ou de dépenser des fonds à des fins électorales. Les candidats aux postes de conseiller scolaire ne sont pas tenus de déposer un formulaire d'appui de la mise en candidature.

### **Annonces tiers**

L'inscription des annonceurs tiers est une nouveauté pour les élections municipales de 2018. Toute personne, toute société ou tout syndicat qui souhaite publier une annonce dans les médias diffusés, imprimés, électroniques ou autres pour promouvoir ou appuyer un candidat ou s'y opposer doit s'inscrire auprès de la Ville.

[Les formulaires d'inscription et les trousseaux d'information](#) sont maintenant disponibles en ligne et des copies imprimées seront disponibles sous peu au bureau du secrétaire municipal à l'Hôtel de Ville de Brampton. Les inscriptions doivent être déposées en personne (ou par un agent) pendant les heures normales d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, du 1<sup>er</sup> mai au 19 octobre 2018. Les demandeurs doivent fournir une pièce d'identité. Seuls les originaux des documents seront acceptés : les télécopies ou autres versions électroniques ne sont pas permises. Les annonceurs tiers doivent déposer leurs documents d'inscription avant de recevoir des contributions pour leur campagne ou de dépenser des fonds à des fins électorales.

La liste des candidats mis en nomination et des annonceurs tiers inscrits sera mise à jour régulièrement et est disponible à l'adresse [www.brampton.ca/BramptonVotes](http://www.brampton.ca/BramptonVotes).

### **Citation**

« Les derniers changements à la Loi sur les élections municipales incluent une période de mise en candidature plus courte et l'ajout de règles concernant les annonceurs tiers. Il est important que les candidats potentiels et les annonceurs tiers se familiarisent avec la loi et sachent ce que l'on attend d'eux pendant une campagne électorale. »

– *Peter Fay, secrétaire municipal et directeur de scrutin*

Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à la page des élections à [www.brampton.ca/BramptonVotes](http://www.brampton.ca/BramptonVotes) ou téléphonez au 311.

-30-

**Brampton voit encore plus grand.** Notre organisation est prête pour l'avenir et sa vision est bien ciblée. Nous savons que la croissance, la jeunesse et la diversité de notre communauté nous donnent un avantage unique. Nous sommes situés au centre du super corridor d'innovation canadien, nous encourageons les investissements et faisons croître notre succès sur le plan international. Nous développons des centres urbains dynamiques qui suscitent les opportunités et instillent de la fierté chez les gens qui vivent et travaillent ici. Nous faisons progresser Brampton pour qu'elle devienne une ville branchée, novatrice, inclusive et audacieuse. Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#). Pour en savoir plus, visitez [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca).

### **CONTACT MÉDIA**

Natalie Stogdill  
Coordonnatrice média  
Ville de Brampton  
905-874-3654 |  
[natalie.stogdill@brampton.ca](mailto:natalie.stogdill@brampton.ca)